

Commission Syndicale du Haut-Ossau

Chers habitants du Haut-Ossau,
Chers Concitoyens, Chers Montagnards,

**Le scénario catastrophe :
nous n'en voulons pas !**

Notre souci permanent, notre combat de tous les jours, notre défi est de conserver nos montagnes propres, belles et attirantes, parce qu'entretenues par la dent des animaux de nos bergers, de nos éleveurs-transhumants. Nous voyons trop souvent en France et en Europe, et plus loin aussi, les conséquences de l'abandon des territoires. Nous avons pu le constater cette année encore : que cela soit dans le sud de la France (Aude, Baronnie, ...) ou en Espagne (Asturies, Cantabries) l'abandon progressif au fil des années de ces territoires jadis entretenus par des bergers, a laissé place désormais à une « monoculture nouvelle » d'ajoncs, de genévriers, de ronces... ainsi qu'à un « élevage intensif » de renards, blaireaux non vaccinés, sangliers, ours,... et, « mûre sur la ronce » (pour ne pas dire « cerise sur le gâteau »), **meutes de loups**.

Adieu veaux, vaches, chevaux, poulains, chèvres, brebis, agneaux, coqs de bruyère, lagopèdes, petits oiseaux et fleurs de montagnes. Qu'est devenue la biodiversité séculaire générée et entretenue par les bergers, les éleveurs-transhumants ?

Ces territoires ont aussi oublié la pratique de l'écobuage. L'évolution climatique aidant, toutes les conditions sont réunies pour que de gigantesques feux inarrêtables viennent détruire ce travail ancestral.

Tout ce que nous ne voulons pas !

C'est un spectacle de désolation et jamais les Etats ne seront en capacités financière, technique et intellectuelle de restaurer ce qu'ont toujours su faire les bergers et éleveurs autochtones.

Nous sommes restés les derniers des Mohicans face à l'incompréhension générale. Il nous faut lutter sans relâche pour maintenir l'écrin de toutes nos richesses, nos montagnes, choyées par nos bergers, nos éleveurs-transhumants. **Tout ce que nous faisons pour eux... c'est aussi pour nous que nous le faisons ! Et si nous ne les aidons pas, qui le fera ?**

En pleine conscience, la Commission Syndicale doit continuer à les soutenir pour que vivent encore longtemps ces métiers de berger, d'éleveur-transhumant, notre pastoralisme, pour nos belles montagnes et notre merveilleuse vallée d'Ossau.

C'est tout ce que nous voulons.

Augustin MEDEVIELLE

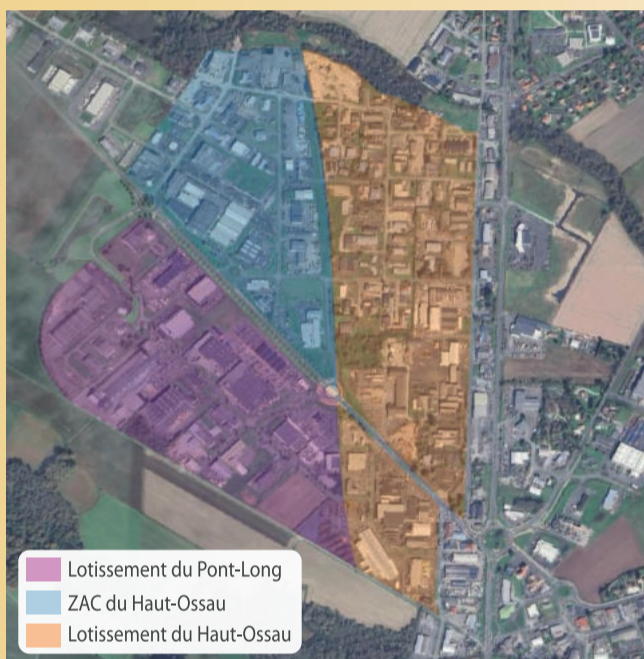
HAUT-OSSAU

EN DABAN

Décembre 2025

N° 7

Zone Industrielle et Commerciale du Pont-Long : un partenariat gagnant-gagnant avec la Communauté des Communes des Luys-en-Béarn



C'est une composante très importante du patrimoine du Haut-Ossau : les loyers de nos zones industrielles permettent de financer les investissements en montagne, en plaine et surtout de reverser des dividendes aux huit communes. Ces loyers, indexés sur l'indice de la construction, ont permis

d'attribuer un petit peu plus de 900 000 € cette année à l'ensemble des communes du Haut-Ossau (520 000 en 2008). Cette situation n'est pas arrivée par hasard : c'est le fruit d'un partenariat à l'initiative de la Communauté des Communes des Luys-en-Béarn située à Serres-Castet, qui est né le 10 janvier 1980. La Communauté des Communes a proposé de réaliser ensemble un bail emphytéotique (qui était nouveau à l'époque) sur 40 ha, charge à elle de recruter les entreprises et de réaliser tous les équipements de fonctionnement (voirie, réseau Enédis, télécom, assainissement ...) pour lesquels la Commission Syndicale a participé financièrement. Le bail emphytéotique a rencontré un tel succès que cette opération a été répétée sur 40 ha supplémentaires en 1990 et sur 25 ha de plus en 2003. C'est devenu une des zones économiques et commerciales les plus attractives et dynamiques de l'agglomération paloise.

Aujourd'hui, beaucoup de baux emphytéotiques sont renouvelés (1^{ère} et 2^{ème} zone). La Commission Syndicale du Haut-Ossau et les communes ont délibéré pour renouveler les baux sur la 3^{ème} zone pour laisser la possibilité aux entreprises de les prolonger. D'autres projets entre les deux collectivités sont en cours dans les mois à venir attestant d'un partenariat fort, structurant et symbiotique.

Partenariat avec l'IPHB : une expertise et une assistance technique indispensables en montagne

Avec 2 600 ha en estive et 8 cabanes fromagères à gérer, les enjeux de l'agropastoralisme sont importants et lourds. La Commission Syndicale, seule, ne peut pas assurer les nombreux défis de cette activité primordiale pour nos montagnes : faciliter l'accès aux estives, réduire les dangers, améliorer les lieux de vie, rompre l'isolement, adapter les outils de travail, protéger et sauver le bétail, l'héliportage, le muletage, suivre la qualité de notre ressource en eau, ...

Pour répondre à tous ces challenges, nous avons fait le choix d'adhérer à l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn depuis maintenant 10 ans pour bénéficier de l'assistance technique réactive, d'une équipe qui connaît parfaitement les contraintes des activités de montagne. En plus de ces aspects techniques dans le domaine pastoral, l'IPHB nous apporte aussi une expertise juridique, indispensable aujourd'hui pour sécuriser nos actes officiels. L'objectif général est de maintenir l'activité pastorale dans notre vallée en allégeant les temps de travaux, tout en mutualisant les moyens dans un souci d'économie des fonds publics.

Nous ne pouvons que nous féliciter des résultats obtenus de par leurs qualités mais aussi de la façon dont ils sont menés. Véritable organisme de discussion, de concertation, de facilitation, autour de tous les sujets de nos vallées, l'IPHB est plus que jamais indispensable.



La piste de POMBIE : réalisée



L'estive de Pombie, gérée par la Commission Syndicale du Haut-Ossau, n'était desservie, il y a encore deux ans, que par un sentier muletier. Afin de faciliter l'activité des éleveurs concernés par cette estive, en zone cœur du Parc National des Pyrénées, la Commission Syndicale avait présenté en 2016 une demande de création d'une mini-piste pastorale (piste quad). Après l'instruction favorable par l'IPHB

et malgré de nombreuses péripéties administratives et visites sur le terrain avec un expert du Conseil Scientifique du Parc National, l'autorisation de réaliser les travaux est arrivée le 6 novembre 2022. Cela a permis de procéder à l'appel d'offre durant l'hiver 2023 et de commencer les travaux dès le mois d'août de cette même année. Les travaux ont été réalisés par 3 entreprises très réactives qui ont répondu ensemble à l'appel d'offre : Bergerot & Fils, Sotravos et MBTP. Elles ont été accompagnées tout au long du chantier par Frédéric Prétou (cabinet CETRA) et Roland Camviel (Parc National) pour se conformer aux prescriptions du cahier des charges. Avec une arrière-saison favorable, les travaux ont été achevés et réceptionnés le 8 novembre 2023 ce qui permet aux bergers d'utiliser depuis maintenant 2 ans la mini-piste (3,3 km de long avec un dénivelé de 370 mètres, financée à 68 % par des fonds européens et régionaux).

La cabane de La Glère à Pombie : rénovée

Après avoir rénové la cabane de Puchéou en 2018, la Commission Syndicale a décidé en 2024 d'enclencher les démarches administratives pour améliorer la cabane de la Glère située sur cette même estive. En effet, les sanitaires se trouvaient à l'extérieur de la cabane, et la salle de fabrication était sur deux niveaux avec un agencement peu fonctionnel. Les travaux vont permettre de réaménager et d'agrandir l'espace habitation et la salle de fabrication ainsi qu'intégrer le bac refroidisseur de lait à l'intérieur en fermant l'appentis en bout de la cabane.



Les travaux ont pu commencer à la fin de l'été et le climat favorable a permis d'avancer très significativement : c'est l'entreprise Craspail et Cortes qui ont réalisé les travaux de gros œuvre de la cabane avant l'arrivée des premiers flocons. Les travaux se termineront au printemps avant le début de la prochaine saison d'estive 2026.

La piste de BIOUS : rénovée

Bious, avec 1 600 ha, est la plus grande estive gérée par la Commission Syndicale du Haut-Ossau. Elle est desservie en grande partie par une piste gérée par la Commission Syndicale de Bielle/Bilhères. Très fréquentée, elle a nécessité un entretien important en 2023. Ainsi, la Commission Syndicale du Haut-Ossau a participé à hauteur de 50 % du reste à charge du budget de cet entretien. De plus, nous avons rallongé la piste bétonnée entre les cabanes de Cap de Poun et La Hosse sur la partie la plus abrupte. Ces deux chantiers d'entretien ont reçu un financement du Conseil Départemental.

De l'eau de qualité et en quantité à ARR

Comme dans beaucoup d'estives, le maintien de l'accès à l'eau est crucial et les hivers peu neigeux associés à des étés secs mettent à mal la ressource en eau. L'objectif des travaux d'adduction d'eau à Arr ont eu deux objectifs majeurs :

- Améliorer la qualité de l'eau : critère primordial et réglementaire pour maintenir la fabrication du fromage en estive. Le captage de l'eau se faisait auparavant directement dans le cours d'eau situé au-dessus de la cabane et pouvait donc être soumis à des contaminations par diverses bactéries. Il était donc impératif de capter une source.
- Sécuriser et protéger un nouveau captage : grâce au cabinet hydrogéologique CETRA, une nouvelle source agréée a été trouvée et sécurisée 140 m au-dessus de la cabane pour un approvisionnement régulier tout au long de la saison. C'est l'entreprise Hur Xenda, spécialisée dans ces chantiers de montagne, qui a réalisé les travaux.

Le coût de cette installation a été financé à hauteur de 70 % par les fonds européens et régionaux dans le cadre du Programme Pastoral Départemental défendu par l'IPHB.



Le 220 Volts à la cabane de La Glère à Bious

Située au bout de l'estive de Bious, la cabane de La Glère était dotée d'un système électrique obsolète et très peu performant, notamment lors des journées peu ensoleillées. En 2024, la Commission Syndicale du Haut-Ossau a modernisé la cabane, notamment grâce à des panneaux solaires posés au sol qui permettent d'avoir du 220 V et une autonomie d'éclairage plus importante.



La cabane de Cap de Poun : bientôt rénovée

La partie espace de vie de la cabane de Cap de Poun à Bious, construite dans les années 2000, n'est plus adaptée aux conditions de vie d'aujourd'hui. La Commission Syndicale du Haut-Ossau prépare le dossier de demande de permis pour la rénover. Les subventions, européennes et régionales, ont été accordées. Compte tenu des délais administratifs, les travaux ne devraient pas commencer avant la fin de la saison prochaine.

Quel avenir agricole à la ferme du Pont-Long ?

Malgré sa structure et la qualité de ses terres, la Ferme du Pont-Long n'échappe pas aux difficultés que rencontrent toutes les exploitations de grandes cultures. Tout d'abord le prix des céréales s'est effondré : nous vendons le maïs au même prix qu'en 1990, aux alentours de 175 €/t. A titre comparatif, le SMIC était de 4,87 €/h à cette époque contre 11 €/h aujourd'hui. A l'inverse, le prix des intrants (semence, engrais, amendement) a considérablement augmenté car il y a 10 ans nous avons acheté de l'urée à 275 €/t contre 537 €/t en ce moment (avant une possible

augmentation de 30 % supplémentaire, liée à une nouvelle taxe...).

A ce contexte compliqué, il faut rajouter les conséquences du réchauffement climatique : la sécheresse de 1976 (50 ans bientôt) serait considérée aujourd'hui comme un été un peu plus chaud. Les cultures sont mises à rude épreuve malgré une recherche scientifique qui apporte des progrès permanents. De nouveaux ravageurs et de nouvelles plantes apparaissent (Datura, Gallega) complexifiant les conditions de culture. Cette année, les résultats de rendement sont

moyens (76 q/ha en maïs et 25 q/ha en soja) mais "moins pires" que dans certaines régions où l'assurance-récolte ne représente qu'un sparadrap sur une fracture ouverte. Le maintien de la production de ces cultures passera obligatoirement par des adaptations techniques (semis précoces, variétés tolérantes, nouvelles technologies, progrès génétique...) et certainement aussi par le drainage et le développement de l'irrigation (même sur les terres noires) pour maintenir une activité économiquement viable et durable.



Bergerie du Pont-Long : une nouvelle bergère transhumante installée

En 2023, le berger locataire de la bergerie du Pont-Long a fait savoir qu'il ne souhaitait plus continuer son activité sur ce site. Les bâtiments libérés, la Commission Syndicale a proposé prioritairement aux éleveurs de la vallée du Haut-Ossau cette infrastructure pour un éleveur, mais aucun candidat ne s'est proposé. Ainsi, une jeune bergère salariée dans la vallée a souhaité franchir le cap de l'installation et s'est proposée pour nous louer ces bâtiments.

Réelle opportunité pour Valentine Schulz, hors-cadre familial originaire d'Alsace. Elle a pu s'installer et commencer son activité rapidement avec 180 brebis, qu'elle complète avec la transhumance en été. La Commission Syndicale a fait réaliser quelques travaux de rafraîchissement du logement par des entreprises (très réactives) de la vallée. Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Léon, son fils, né au mois de mai.



Rénovation des clôtures et des zones de déchargement

La Ferme du Pont-Long reçoit à l'automne et au printemps jusqu'à 160 vaches sur ses prairies aux portes de Pau. Il était nécessaire de refaire des clôtures pour éviter que les animaux ne se retrouvent en pleine zone industrielle ou sur les routes. La Commission Syndicale du Haut-Ossau a fait appel aux services de l'entreprise Sanguinet pour refaire intégralement 2 km de clôture.

Dans le même temps, afin de faciliter le débarquement des animaux au printemps, la Commission Syndicale a réaménagé l'espace de déchargement des camions (lieu-dit de la Maison de l'Elevage située avenue Normandie-Niemen) ainsi que la mise en place

de nouvelles barrières plus fonctionnelles pour manipuler le bétail plus facilement.

Suite à une non reconduction d'un bail emphytéotique, la Commission Syndicale a récupéré une parcelle de quasiment 7 ha, que nous ne cessons d'améliorer et de transformer en prairie depuis quelques années. De plus, pour soulager la parcelle jouxtant la chapelle qui permet d'accueillir chaque hiver les étalons du Syndicat Ossau Cheval, nous avons décidé de dédier une partie de cette parcelle à ces chevaux.

Ainsi, l'entreprise Le Roux avec l'aide de nombreux adhérents du Syndicat Ossau Cheval a nettoyé et clôturé environ 1 ha de prairie.



Les travaux se sont terminés par un chaleureux repas avec de la viande de cheval bien entendue.



Chapelle Sainte Jeanne d'Arc

Un patrimoine commun, religieux et militaire, en terres ossaloises :
notre devoir de mémoire...

La plaine du Pont-Long a accueilli l'une des premières écoles militaires de pilotage aérien au monde en août 1911.

Le Camp Guynemer avait été créé pour accueillir le personnel de l'Ecole d'Aviation ainsi que les militaires et leurs familles.

Très vite, le Commandant du Camp, le Colonel de Galard-Terraube, se rendit compte du besoin de ses « administrés » en ce qui concernait la pratique du culte des familles et l'instruction religieuse de leurs enfants.

De son côté, l'Archiprêtre de Lescar voyait une partie de ses fidèles résider loin du centre-ville et de sa cathédrale. Leurs idées se rejoignirent et c'est sans doute en concertation que la demande officielle de bâtir une chapelle fut accordée.

Aussi, la Commission Syndicale du Haut-Ossau signa le 1^{er} juillet 1927 un bail emphytéotique de 99 ans pour une parcelle d'une centaine de m² avec l'évêché de Bayonne.

Après la deuxième guerre mondiale, la chapelle tomba dans l'oubli.

Son abandon progressif s'explique par le déclin de la base aérienne qui n'employait plus qu'un personnel restreint. De plus, l'École des Troupes Aéroportées disposait de sa propre chapelle.

Dans les années 1960, le Père Robert Lepoutre, ancien aumônier de l'escadrille Normandie-Niemen, amorça une rénovation pour redonner une seconde vie à la Chapelle. Il fera vivre la chapelle avec notamment l'office du 24 décembre avec une crèche « vivante » : les plus jeunes du catéchisme étaient habillés en anges, les autres en bergers, le meilleur des garçons prenait le rôle de Saint Joseph, et la meilleure des filles celui de la Sainte Vierge. Cette dernière devait s'occuper sur un lit de paille d'un vrai bébé, « mis à disposition » pour l'occasion par les parents attentifs assis au premier rang ; il n'était pas rare que l'enfant essaie de se faire entendre plus fort que le Père Lepoutre ! La chapelle était comble.

A la disparition du Père Lepoutre en 1980, la chapelle tomba une deuxième fois dans l'oubli, envahie de ronces.

En 1997, un groupe d'anciens de l'Armée de l'Air et des sympathisants de l'aviation civile et militaire, sous la houlette de Jean-Louis Grégoire, émus de cet abandon, se mirent à la tâche pour relever cette ruine.

Réunis en association « *l'Amicale de la chapelle mémorial de l'aviation et du camp Guynemer* », ces bénévoles se fixèrent pour objectif de lui redonner vie.



Jean-Louis GREGOIRE

Entretien des lieux tous les jeudis, l'amicale souhaite, entre autres, faire perdurer le devoir de mémoire des aviateurs disparus en service depuis 1912 (nombreuses stèles et tombes présentes sur le site), faire connaître l'origine de la chapelle et son mémorial, mettre en valeur les précurseurs de l'aviation au Pont-Long.

Aujourd'hui, le musée occupe une partie importante de la Chapelle.

La chapelle avant et après la restauration



Visite possible le jeudi

Nous ne pouvons que recommander à tous les valléens de visiter ce lieu chargé d'histoire. Les bénévoles de l'association se feront un plaisir de vous y accueillir.

La chapelle Mémorial de l'Aviation est ouverte tous les jeudis de 10h à 16h, route de l'aviation à Lescar.

Président : Noël POTIER
<https://aviation-memorial.com/>

De magnifiques vitraux

La chapelle est un édifice modeste, dont la nef unique, couverte en berceau plein-cintre, se termine en une abside plus étroite couverte en cul-de-four. Elle possède 9 vitraux remarquables principalement dédiés à l'aviation, qui ont été inaugurés en 2012, ainsi qu'une stèle en mémoire de Raymond ORTEIG, généreux donateur natif de la vallée d'Ossau.

